

Le Registre Santé Sécurité au Travail





Objectifs principaux

- ▶ Permettre à tout personnel ou usager de signaler une situation qu'il considère comme susceptible de porter atteinte à **la santé physique ou mentale des personnes**, ou de **dégrader leurs conditions de travail**.
- ▶ Disposer d'un outil supplémentaire pour réaliser et mettre à jour régulièrement le Document Unique d'Evaluation des Risques (**DUER**), nourrir les axes de travail de la Commission Hygiène et Sécurité, et le programme de prévention des risques de l'établissement.
- ▶ Assurer une traçabilité



Recommandations

- Pour être comprises et traitées, les remarques dans le RSST doivent être factuelles et précises : indiquer qui est concerné, dans quelles circonstances de travail, dans quel environnement matériel, environnemental, humain....
- La description ne doit pas citer les noms des personnes impliquées. On parlera d'un élève ou d'un parent d'élève, ou d'une collègue...
- L'important est de faire le lien entre la situation à risque et l'impact sur la santé, physique et mentale des personnes.

Atteintes à la santé physique

Signalement

- *Le couloir du bâtiment A est fréquenté par un nombre très important d'élèves. Ce jour, j'ai été bousculé involontairement mais violemment, et j'ai failli tomber. Il faudrait revoir l'organisation des déplacements des élèves au moment des récréations.*

Proposition d'action

- Ce signalement lié à un **presqu'accident** peut donner lieu à un point à l'odj de la CHS ou lors d'un conseil des maîtres afin de réfléchir collectivement aux actions à mettre en place pour éviter qu'un accident ne se produise. Dans l'attente, cette remarque doit faire l'objet d'une évaluation dans le DUER

Atteintes à la santé physique

Signalement

- ▶ *En descendant les escaliers, je me suis tordu la cheville sur une marche très abimée et je suis tombé. Ma cheville est très douloureuse et j'ai des contusions.*

Proposition d'action

- ▶ Cette remarque liée à un **accident corporel** doit être suivie d'une réparation de la marche dans les plus brefs délais. Dans l'attente, une **mesure conservatoire** doit être envisagée afin que personne ne se blesse dans l'escalier. Le risque est évalué dans le DUER.

Atteintes à la santé physique

Signalement

- *Le châssis de la fenêtre du milieu de la salle B est pourri, la fenêtre menace de tomber sur les élèves.*

Proposition d'action

- Cette remarque doit déclencher une **mesure conservatoire** dans l'attente d'une réparation. Le risque est évalué dans le DUER.

Atteintes à la santé mentale

Signalement

- *Ce matin, un parent d'élèves m'a insulté au téléphone. C'est la troisième fois cette semaine que ce genre de choses arrive, et j'ai la boule au ventre quand j'arrive à la vie scolaire*

Proposition d'action

- Lors d'une CHS, l'analyse des situations de travail à la vie scolaire pourra déboucher sur un protocole d'établissement afin de prévenir les risques liés aux violences verbales.
- A cette occasion, une lecture collective du « *Guide de prévention et de traitement des situations de violences et de harcèlement dans la fonction publique* » (DGAFP 2017) peut s'avérer utile.

Dégradations des conditions de travail

Signalement

- *Dans la salle des CM2, j'ai fait un relevé de température pendant trois jours. La moyenne à 14h est de 28 degrés. Cette chaleur épuise tout le monde, et les élèves ont le plus grand mal à se concentrer.*

Proposition d'action

- Cette remarque invite les personnels à faire un état des lieux général des ambiances de travail. Les risques professionnels liés à des températures élevées ou froides sont évalués dans le document unique par l'APC, et pris en compte dans le plan de prévention de l'école, pour communication à la mairie et à la DSDEN.

